



PUBLIC SERVICE ANNOUNCEMENT / MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC

Pour diffusion immédiate

Le 23 octobre 2009

Le stationnement demi-tarif pour les motos et les scooters tire à sa fin

Ottawa – Le projet de la Ville concernant le stationnement demi-tarif pour les motos et les scooters prendra fin pour la saison le vendredi 30 octobre 2009.

Dans le cadre de ce projet pilote qui a connu beaucoup de succès, dix places de stationnement ordinaires ont été réaménagées en une aire pouvant contenir 31 motos et scooters, au niveau principal du terrain municipal n° 4 (entrée au 70, rue Clarence), au cœur du marché By.

Le projet appuie et favorise l'utilisation d'autres moyens de transport moins encombrants à faible consommation de carburant. On l'a appliqué au terrain municipal n° 6 (110, avenue Laurier) en août.

- 30 -

Renseignements :

Médias

613-580-2450

Grand public

3-1-1